

Cérémonie du 11 Novembre

Elle aura lieu à 11 heures 30



Cérémonie du 11 Novembre

Elle se déroulera dimanche 11 Novembre, à 11 h 30, devant le monument aux morts avec :

- Dépôt de gerbe par la municipalité et les anciens combattants.
- Dépôt de bouquet par les enfants de l'école, appel des morts par les enfants de l'école.
- Lecture du message du Président de la République
- Hommage aux disparus de la commune en 1918
- Minute de silence. Puis sonnerie aux morts
- Marseillaise chantée par les enfants de l'école

La cérémonie sera suivie d'un apéritif servi à la salle des fêtes.